

COMITE DEPARTEMENTAL D'EQUITATION DE L'INDRE

EQUI JUMP 36

REGLEMENT 2023-2024

Equi Jump 36 a pour objectif de dynamiser l'équitation dans le département, en apportant aux cavaliers des épreuves règlementaires de sauts d'obstacles et attrayantes tout en assurant leur sécurité et le bien être des chevaux et poneys.

Les épreuves doivent être l'occasion de mettre en avant l'esprit sportif de notre discipline, le fair-play entre cavaliers et envers le public ou tout autre personne assistant aux manifestations (élus, journalistes...).

Le règlement des compétitions équestres de la Fédération Française d'équitation pour la saison 2022- 2023 est applicable aux compétitions supports de l'Equi Jump 36.

Ce règlement précise les conditions d'organisation, de participation et de classement spécifiquement applicables à l'Equi Jump 36.

***TOUT CLUB OU CAVALIERS NE RESPECTANT PAS CE REGLEMENT
SERA AUTOMATIQUEMENT EXCLU DE L'EQUI JUMP 36***

Clubs ORGANISATEURS

L'organisateur du concours doit être labellisé ECOLE FRANCAISE D'EQUITATION ou en cours de labellisation ou l'évènement doit être organisé sur un site agréé par le CDE ou une association affiliée à la FFE.

Au 15 octobre, le club devra avoir inscrit au min 3 cavaliers afin d'être support de l'Equijump36. (Inscription auprès de Céline ou via le lien même que l'année dernière)
<https://form.jotform.com/222475563576061>

Il sera accordé 2 dates par club organisateurs.

Par équité pour les cavaliers, un circuit départemental (CD) est attribué par secteur :
Validité des CD lors de la réunion de calendrier

15/10 Le Calypso
18/02 Crève-Cœur
24/03 La Croix Diamant
28/04 Mazerolles
26/05 L'Epineau

L'organisateur s'engage à respecter les points suivants :

Chaque officiel de compétition ou personne remplissant une mission officielle dans le concours doit être titulaire de la licence FFE en cours de validité. Les mineurs à partir de 14 ans peuvent juger sous la responsabilité d'un officiel de compétition qualifié.

Les épreuves support de l'Equi Jump 36 devront se courir dans l'ordre de départ du listing officiel sauf dérogation du jury.

Le chronométrage électronique est obligatoire pour chaque étape. Possibilité de formation (se rapprocher de Céline) ou d'avoir les coordonnées des chronométreurs auprès de du CRE. Pour rappel, les fanions et numéros sont obligatoires ainsi que les taquets de sécurité.

Les clubs organisateurs sont responsables de la validité des engagements terrain et des changements de cavaliers ou de chevaux. (*Attention aux LFC non validé*)

Les clubs organisateurs des épreuves Equi Jump 36 s'engagent à passer les résultats de leur concours au plus tard le mardi suivant son organisation afin de permettre l'établissement du classement.

Chaque club organisateur devra afficher le classement provisoire qui lui sera transmis.

CAVALIERS

L'Equi Jump 36 est ouvert aux cavaliers licenciés (**LFC validée**) dans un établissement inscrit à la Fédération Française d'équitation et disposant d'un enseignant qualifié (BEES, BPJEPS, DEJEPS).

Chaque cavalier devra s'inscrire auprès de son moniteur et régler la somme de 10€ / niveau d'épreuve. (ex : club 3 + poney 2 =>20€)

L'inscription devra se faire au maximum le soir du concours, les concours effectués auparavant ne seront pas pris en compte.

Si un cavalier est engagé avec 2 montures dans la même épreuve, seul son meilleur classement sera pris en compte.

Les cavaliers ont la possibilité de changer de monture au cours de la saison vu que le classement Equi Jump 36 porte uniquement sur les cavaliers et non sur les couples.

Le cavalier devra participer au minimum à 4 concours support de l'Equi Jump 36 + la finale pour pouvoir être classé.

Si un cavalier passe d'un niveau d'épreuve à un autre : il conserve ses participations mais perd les points acquis ultérieurement.

Si un cavalier s'inscrit à une 2^{ème} participation, il repart pour celle-ci de zéro pour les points et les participations.

EPREUVES

L' Equi Jump 36 se court sur les épreuves Club et Poney suivantes :

	Poney A2
Club 4	Poney 4
Club 3	Poney 3
Club 2	Poney 2
Club 1	Poney 1

Le barème des épreuves sera celui des épreuves grand Prix : Barème A à temps différé
Quand cela est possible, privilégier pour les club 1 et élite les barèmes A au chrono avec barrage au chrono.

Tarifs des épreuves

Les clubs organisateurs s'engagent à appliquer les tarifs suivants sur les épreuves Equi Jump 36

16€ l'engagement internet avant la clôture.

26€ l'engagement terrain.

Les tours à des fins pédagogique devront être effectués sur les épreuves préparatoires qui peuvent être mises au programme par les organisateurs et engagés officiellement.

CLASSEMENT

Le classement se fera comme suit :

Ex : 10 couples // 6 participants Equi Jump 36

Cavalier A	1 ^{er}		12
Cavalier B	2 ^{ème}	Equijump 36	10
Cavalier C	3 ^{ème}		9
Cavalier D	4 ^{ème}	Equijump 36	8
Cavalier E	5 ^{ème}		7
Cavalier F	6 ^{ème}	Equijump 36	6
Cavalier G	7 ^{ème}	Equijump 36	5
Cavalier H	8 ^{ème}	Equijump 36	4
Cavalier I	9 ^{ème}		3
Cavalier J	10 ^{ème}	Equijump 36	2



Cavalier B	10 PTS
Cavalier D	8 PTS
Cavalier F	6 PTS
Cavalier G	5 PTS
Cavalier H	4 PTS
Cavalier J	2 PTS

Les éliminés auront 1pt d'attribué.

Lors de la finale les points seront coefficient 2.

5pts de bonification seront accordés aux cavaliers participants à un dressage.

Pour une stricte égalité, le classement avant la finale ne prendra en compte que les 4 meilleurs résultats de chaque cavalier.

Tout au long de la saison le classement provisoire sera consultable sur le site internet du CDE36, sur la page Facebook du comité ainsi que par voie d'affichage lors de chaque étape support.

RECOMPENSES

Les remises de prix des étapes support sont à la charge de chaque organisateur.

Lors de la finale, le CDE 36 récompensera tous les cavaliers inscrits à l'EquiJump 36.
Valeur totale des lots est de 4000€ comme la saison dernière.

Le règlement général et spécifique CSO de la FFE sera appliqué pour tout point non indiqué dans le présent règlement.